

Rapport d'activité 2020

Astrée – Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation



BUREAU DE L'ÉGALITÉ
entre les femmes et les hommes

LE MOT DE LA DIRECTION

2020, une année particulière

Qui aurait pu imaginer, en commençant l'année 2020, que des circonstances sanitaires nous obligeraient à prendre des mesures strictes et faire preuve de beaucoup de créativité dans la gestion d'Astrée ?

En mars, premier coup de tonnerre dans l'organisation du travail suite aux décisions du Conseil fédéral. En urgence, des mesures ont été prises pour protéger les bénéficiaires d'Astrée et l'équipe : par manque de matériel de protection et pour diminuer les risques de contamination au sein de la structure, quelques femmes ont choisi de loger hors du foyer, le temps du confinement. Les cinq résidentes restantes ont été appelées à suivre scrupuleusement les consignes de sécurité et à s'autonomiser. En effet, mis à part lors de la visite quotidienne d'un professionnel, elles ont été seules et ont géré le quotidien de la vie communautaire. Le choc généré par ce changement drastique dans l'organisation de la vie quotidienne a été brutal pour les bénéficiaires, comme pour les professionnel·les. Tous les jours, de nombreux contacts à distance ont été établis avec les bénéficiaires pour limiter les conséquences des mesures sanitaires exigées. Malgré cela, le principe même du travail d'Astrée, la construction d'un lien de confiance avec les victimes de traite, a été mis à mal. Certaines bénéficiaires ont pu mettre en mots les émotions qui les habitaient, émotions vécues d'autant plus fortement qu'elles réveillaient des vécus traumatiques. C'est avec soulagement que nous avons retrouvé le travail en présentiel à Astrée après six semaines, en respectant les directives de la Santé publique et d'Unisanté.

Néanmoins, réaliser les activités habituelles d'Astrée a été complexe. L'intégration des bénéficiaires a été fortement ralentie pour les cours de formation, la recherche d'un logement indépendant, d'un emploi, etc. Bon nombre de formations ou séances prévues avec les partenaires ont été différées ou annulées, bousculant ainsi les objectifs posés pour l'année.

L'année 2020 devait être aussi un temps de célébration des 5 ans d'existence d'Astrée. Un programme alliant événements informatifs et festifs avait été prévu. Bien évidemment, aucun événement n'a pu être concrétisé, mis à part, et non des moindres, la réalisation d'un ouvrage collectif *Ensemble contre la traite des êtres humains* qui rassemble des contributions des principaux partenaires d'Astrée, des membres de l'équipe et des paroles de bénéficiaires.

Cette année particulière nous a aussi permis de faire de belles découvertes : les ressources insoupçonnées des bénéficiaires, leur capacité à s'autonomiser en dépit des difficultés inhérentes à la situation sanitaire et l'implication sans faille de l'équipe d'Astrée pour soutenir les victimes, qu'elles et ils en soient chaleureusement remerciés.

Anne Ansermet Pagot et Angela Oriti
Codirectrices

LE MOT DU PRÉSIDENT

Penser aux victimes plus invisibilisées encore par la crise sanitaire

L'an dernier, je commençais ce mot rituel en relevant la marche harmonieuse et rigoureuse d'Astrée. Malgré les circonstances, je peux le répéter aujourd'hui, sauf que la préservation rigoureuse de cette harmonie a demandé la construction éclair de digues pour éviter que le flot viral n'entre dans notre institution.

Le lundi 16 mars, Astrée commençait la procédure pour gérer la quarantaine au foyer et s'apprêtait à faire face au long confinement en respectant les mesures et en les adaptant au terrain avec une grande agilité. Malheureusement, ce n'est pas fini, mais gageons qu'Astrée, comme d'autres institutions, aura développé de nouvelles compétences encore, cette fois en termes de gestion de crise en période d'incertitude, des incertitudes d'autant plus inquiétantes sur le front de la prise en charge de bénéficiaires fragilisés par le long chemin qui les a menés, heureusement, à l'abri. Toute l'équipe d'Astrée a dû (et doit encore au moment où j'écris ces lignes) penser et panser leurs sentiments de solitude, d'angoisse, de monotonie derrière les fenêtres de l'abri.

Mais il nous faut aussi et surtout penser aujourd'hui aux victimes que la crise a vraisemblablement plongées dans une invisibilité plus grande encore. Lorsque la tempête gronde, les radars et détecteurs courent le risque de la panne et il faut redoubler de vigilance et se demander quelles ont été les conséquences de la crise sur les victimes. Lors de la « Journée mondiale de la lutte contre la traite d'êtres humains » le 30 juillet 2020, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) tirait une sonnette d'alarme qui retentit encore : « Le crime organisé prospère en temps de crise » ; « Nous devons nous assurer que le Covid-19 n'offre pas de nouvelles opportunités aux trafiquants d'êtres humains » ; « Pendant le confinement, les personnes travaillant dans le secteur domestique ou sexuel sont plus exposées à la violence et aux abus ». En ces temps bouleversés, l'inquiétude devient une vertu qui peut renforcer notre attention aux situations concrètes, locales, individuelles et intimes, dans lesquelles la crise globale déploie ses effets malheureux et intolérables. Cette vigilance devra aussi porter sur le risque d'une distribution inéquitable (et donc moralement condamnable) du vaccin anti-Covid, un risque déjà avéré non seulement dans les pays en voie de développement, mais aussi aux États-Unis, où différentes minorités restent discriminées. En cas de rareté des vaccins (ce qui est malheureusement le cas au moment d'écrire ces lignes), il s'agira de ne jamais oublier les personnes dont l'invisibilité sociale rime trop souvent avec privation de liberté. Durant toute cette période grise, vigilance et attention ont rempli et remplissent encore le quotidien des femmes et des hommes de terrain qui tiennent Astrée, comme on tient un vaisseau rempli de voyageuses et voyageurs que l'on est en charge de protéger.

Et c'est aussi un soulagement de constater que, face à l'ampleur de la tâche, les énergies et les engagements convergent. Comme l'évoquent nos codirectrices dans leur rapport, les quatre entités ASTRÉE, FIZ Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes, Antenna MayDay Ticino et CSP Genève « ont décidé de créer une plateforme nationale pour assurer une coopération continue et un échange d'informations approfondi et ainsi devenir une voix plus forte pour les droits fondamentaux des victimes de traite des êtres humains ». La coordination à plus large échelle a été, dès le début, une préoccupation d'Astrée et la voir aboutir aujourd'hui à cette nouvelle Plateforme est une étape très importante, car s'il l'on dit parfois que l'union fait la force, on oublie souvent que la coordination et la coopération font l'agilité. Et c'est vraisemblablement grâce à cette agilité que la lutte contre la traite percole du terrain des crimes à l'exercice de la justice, engendrant plus de condamnations pour traite que par le passé, cela grâce aussi à Astrée.

La crise ne nous a toutefois pas fait oublier les cinq ans d'Astrée, que nous avons décidé de célébrer ! Si la fête a dû être repoussée, le Comité, nos codirectrices et les équipes se sont mis dès le mois de mars au travail pour réaliser l'ouvrage : *Ensemble contre la traite des êtres humains*. Entre distanciel et présentiel, comme l'on dit désormais, quel plaisir nous avons eu à réunir et éditer les 30 auteur·es, qui ont apporté tant de réflexions sur les missions d'Astrée ! Leur variété est à la mesure du réseau pluriel, dense et durable des relations tissées en cinq ans seulement, avec ses nombreux partenaires, de la réflexivité intelligente et sensible des équipes au quotidien et de la pluralité des regards nécessaires pour comprendre et lutter contre la traite. Et je crois pouvoir dire que dans ce beau projet le but a aussi été le chemin car il a été l'occasion pour chacun·e d'être réuni·es contre la traite des êtres humains, ensemble avec et grâce à Astrée.

Nous disions l'an dernier que « l'année 2019 a été résolument inscrite sous le signe de l'affermissement ». Malgré les circonstances, la consolidation, le renforcement et la stabilisation ont aussi été au rendez-vous en 2020. Notre Comité a eu le plaisir de le dire d'une même voix lors de l'évaluation des activités et de l'organisation d'Astrée. Et rappelons encore et encore que rien de cela ne serait possible sans les compétences, l'engagement et l'agilité de celles et ceux qui font Astrée, nos codirectrices et leurs équipes, pour les bénéficiaires actuelles et les victimes qui souffrent encore dans l'invisibilité, contre laquelle il faut, plus que jamais, toujours et encore, agir et lutter.

Francesco Panese
Président du Comité





Formation et plaidoyer

Contexte Covid: garantir la sécurité

Durant l'année 2020, la direction d'Astrée a rédigé six plans de continuité pour adapter l'organisation des activités conformément aux directives sanitaires du Conseil fédéral concernant la pandémie de coronavirus. L'objectif principal étant de garantir de manière optimale la sécurité des bénéficiaires et des collaboratrices et collaborateurs nous avons dû prévoir, en fonction des directives, des solutions d'hébergement alternatives pour les résidentes, des nouvelles modalités pour la conduite des entretiens de détection et de suivi, des moments de télétravail pour l'équipe et des séances d'information ou de formation à distance pour nos partenaires.

Sensibilisation et formation

Compte tenu des circonstances, plusieurs séances de formation ont été annulées ou reportées à une date ultérieure. Nous avons notamment été contraintes de renoncer momentanément aux séances de formation pour les inspecteurs du travail (Service de l'emploi), la formation pour les intervenant-es du centre de requérants de Boudry à Neuchâtel, les formations prévues pour les professionnel·les en milieu carcéral et avec les assistantes sociales et assistants sociaux des CSR.

Une séance de formation pour les intervenant-es des foyers EVAM pour les mineur-es non accompagné-es a pu avoir lieu avant le premier semi-confinement.

Dans la deuxième partie de l'année, nous avons réalisé, en visioconférence, les séances de formation planifiées avec les étudiant-es de la Haute école en travail social et de la santé de Lausanne (HETSL) et de l'École Supérieure Sociale Intercantonale de Lausanne (EESIL).

Nous avons ainsi réussi à poursuivre la collaboration initiée il y a quelques années avec l'HETSL en adaptant le contenu et les modalités de la formation aux conditions de l'enseignement à distance. Nous avons initié une collaboration avec l'ESSIL en donnant une première séance de formation aux étudiant-es, persuadées de l'importance d'inclure la thématique de la traite dans la formation fournie par différentes écoles aux futur-es travailleuses sociales et travailleurs sociaux.

Un ouvrage pour les 5 ans

La réduction des activités de formation nous a permis d'accorder plus de temps à d'autres projets, à savoir: la coordination et la rédaction de textes pour l'ouvrage des 5 ans d'Astrée, le renforcement des collaborations existantes avec les partenaires du réseau, la mise sur pied de nouveaux partenariats et l'évaluation d'Astrée par l'entreprise Social Design. S'inscrivant dans une situation de crise, où nous avons dû concentrer nos ressources dans la conduite de nos activités principales (hébergement et prise en charge des victimes de traite), l'ouvrage des 5 ans a représenté un réel défi, autant pour le comité que pour la direction et l'équipe d'Astrée. L'enthousiasme montré par les partenaires du réseau et le personnel

d'Astrée nous a permis d'écrire une publication riche en contenus variés, avec des regards de terrain sur le quotidien de notre association et sur ses combats. La conception graphique proposée par l'entreprise Plates-Bandes communication, les œuvres réalisées dans le cadre de l'atelier créatif mené par Laurent Knubel et les photos de notre collaboratrice Sandra Garrido ont enrichi cet ouvrage, en apportant couleurs et espoir à ce dramatique phénomène.

Collaborations

Durant l'année 2020, nous avons réalisé environ 20 séances pour démarrer ou consolider nos collaborations avec les partenaires du réseau, notamment: Centre LAVI (CLAVI), Service de protection de la jeunesse (SPJ), Service d'aide juridique aux exilés (SAJE), Centre social protestant (CSP), Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), Unisanté, brigade migrations réseaux illicites de la police cantonale (BMR), Police judiciaire de Lausanne, Centre Malley Prairie (CMP), Fondation Au Cœur des Grottes.

Suite à ces séances, nous avons posé les bases d'une collaboration avec le CSP dans l'accompagnement des victimes soumises à la Loi des étrangers (LEI) et nous avons rédigé un Protocole de collaboration avec le SAJE pour améliorer l'accompagnement des victimes de traite en procédure d'asile. Après de longues discussions, de nouvelles normes ont été validées par la DIRIS afin de préciser et d'uniformiser les prestations financières accordées aux victimes de traite et aux victimes de violence conjugale. Une nouvelle collaboration a été mise en place avec le CSIR pour renforcer l'accompagnement social et l'intégration professionnelle des victimes de traite en vue de leur autonomisation.

Des collaborations existantes, par exemple avec la police et Unisanté, ont été consolidées par des bilans ponctuels et la mise au point des termes de collaboration.

Évaluation du dispositif Astrée

La DIRIS a mandaté l'entreprise Social Design pour réaliser une évaluation globale du dispositif Astrée. Nous avons collaboré à ce projet par la mise à disposition de documents utiles dans la phase de recherche documentaire et par la participation, à tous les niveaux d'Astrée, à plusieurs entretiens avec les responsables de l'évaluation. Le rapport final sera présenté en 2021.

Au niveau national

En 2020, nous avons poursuivi notre participation aux séances de la Table ronde cantonale et à d'autres groupes de travail au niveau national. La collaboration avec les collègues de la Plateforme nationale contre la traite a été intensifiée par le lancement officiel de la Plateforme le 14 octobre 2020 à Berne et l'élaboration de positions communes et de recommandations pour améliorer les standards de protection pour les victimes de traite au niveau national.



Détection et prise en charge

Entretiens

Malgré la réorganisation d'ue au semi-confinement, nous avons assuré l'accompagnement des bénéficiaires (résidentes ou suivies en ambulatoire) avec 2665 entretiens de suivi. Certains de ces entretiens ont été effectués par téléphone, en raison des restrictions sanitaires. Ce résultat, nettement plus élevé que durant les années précédentes, est lié à l'excellent travail réalisé par l'équipe, qui a fait preuve d'un grand investissement et de beaucoup de rigueur dans la récolte des données.

En 2020, nous avons mené 87 entretiens de détection. Durant la première partie de l'année, les demandes d'entretien de détection ont été limitées, probablement en raison des nouvelles modalités d'organisation de notre activité et de celles de nos partenaires à cause de la pandémie (certains services ont fonctionné de façon réduite ou ont fixé d'autres priorités). Les entretiens de détection menés durant cette période ont été compliqués et les propositions de prise en charge spécialisée restreintes en raison des restrictions sanitaires. À partir de l'été 2020, nous avons assisté à une recrudescence des demandes d'entretien, nous obligeant à chercher des solutions d'hébergement alternatives pour les victimes détectées, le foyer étant complet. Nous avons notamment commencé une collaboration avec l'Hôtel des Patients à Lausanne, afin d'assurer l'hébergement des nouvelles victimes de traite.

Prise en charge

Globalement, durant l'année 2020, 85 personnes se sont adressées à Astrée pour un entretien de détection ou de suivi, dont 75 personnes victimes de traite, 68 femmes et 7 hommes. Les nouveaux cas qui ont bénéficié d'une prise en charge sont au nombre de 25.

Concernant les formes de traite, sur le nombre total de victimes suivies par Astrée, la majorité (58) ont été contraintes à la prostitution, dont 4 ont subi une double exploitation (prostitution et travail forcé), 17 ont été victimes d'exploitation de la force de travail et 4 ont été forcées à commettre des activités illicites.

Les personnes exploitées dans la prostitution ont été contraintes dans la rue à Lausanne, notamment des femmes d'origine nigériane, mais aussi dans des lieux inconnus des registres de prostitution légale du canton de Vaud. Cette deuxième situation concerne principalement les femmes venant d'Afrique francophone (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire).

Plaintes pénales

En raison de nos aménagements organisationnels internes, mais aussi de ceux des partenaires du réseau et du nombre limité de nouvelles demandes en début d'année, 5 plaintes pénales ont été déposées en 2020, chiffre moins élevé que les années précédentes. Une grande partie des victimes rencontrées en 2020 a par contre déposé plainte au début de l'année 2021. Les procédures pénales en cours en 2020 sont au nombre de 32, suite à des plaintes déposées par des victimes suivies par Astrée depuis 2015; 4 victimes ont déposé plainte pour des infractions qui ont eu lieu dans d'autres pays européens (UELE) avant leur arrivée en Suisse.

Statut administratif

En 2020, le statut administratif des victimes était le suivant: 11 personnes se trouvaient en procédure d'asile (LAsi), 57 soumises à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et 5 n'avaient pas encore initié des démarches en vue de la régularisation de leur statut administratif. Au total, nous avons présenté 35 demandes d'octroi ou de renouvellement d'autorisations de séjour au SPOF.



Hébergement

23 femmes ont bénéficié d'un hébergement à Astrée, dont 7 dans les appartements de transition loués par Astrée depuis 2019. Par rapport à l'année 2019, les résidentes ont rencontré d'avantage de difficultés à quitter le foyer ou les logements de transition pour un appartement indépendant, notamment car le forfait pour le loyer alloué aux personnes âgées de moins de 25 ans est de CHF 650.-/mois. Ce montant limite le nombre et la qualité des

logements accessibles et, par conséquent, les possibilités de quitter l'hébergement fourni par Astrée. La situation générée par la pandémie a encore complexifié les démarches de recherche de logement (possibilité d'effectuer des visites, accessibilité des gérance,...). Sur le nombre total de 75 victimes ayant bénéficié d'un suivi en 2020, 52 ont été suivies en ambulatoire en bénéficiant de solutions d'hébergement alternatives.

75

victimes suivies

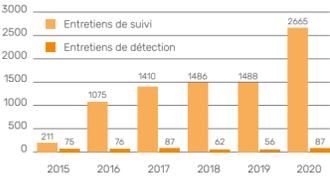
2665

entretiens de suivi

23

victimes hébergées

Entretiens menés



Origine des victimes



Prostitution forcée dans des lieux indoor du canton de Vaud

Depuis la création d'Astrée, nous avons rencontré plusieurs personnes victimes de traite, qui nous ont relaté avoir été forcées à la prostitution dans des lieux «indoor» situés dans le Canton de Vaud et dans des régions limitrophes.

Nous avons été surprises par ces récits indiquant que la victime avait été séquestrée dans un appartement après un voyage organisé par un tiers, dont elle ne connaissait pas la destination exacte, les clients qui étaient conduits à elle par l'auteur-e de l'exploitation, les prestations qu'elle était obligée d'accomplir sans jamais voir d'argent et la bestialité avec laquelle elle était traitée. Ces quelques victimes détectées par Astrée ont peu ou pas d'indications à fournir concernant le lieu d'exploitation, l'auteur-e ou d'autres renseignements pouvant permettre des investigations policières. On pourrait douter de la véracité de ces récits, cependant les observations faites au quotidien par l'équipe d'Astrée sur les conséquences des traumatismes subis sont congruentes avec les histoires qu'elles partagent avec nous. Elles proviennent de pays différents, les raisons migratoires sont variées et elles sont entrées en contact avec Astrée à des moments et par des chemins divers.

Malgré ces différences, des facteurs récurrents pourraient faire penser à une ou plusieurs filières d'exploitation. Dans la plupart des cas, il s'agit de femmes originaires d'Afrique francophone, recrutées dans leur pays suite à de fausses promesses d'un avenir meilleur en Europe. Des facteurs de vulnérabilité dans chacune de ces situations sont propices à créer un terrain favorable à une future exploitation: une famille nombreuse, des revenus insuffisants, des enfants à charge, des activités politiques directes ou indirectes, des coutumes contraignantes (mariage arrangé), un bas niveau d'éducation, de la naïveté ou de la crédulité ainsi que le rêve d'une vie meilleure.

En général, la personne qui leur a proposé un avenir meilleur en Europe se charge de l'organisation du voyage et des démarches pour l'obtention des documents nécessaires pour voyager. Le trajet se fait par voie aérienne ou terrestre et une autre personne prend en charge la future victime à un lieu convenu entre les complices pour la conduire en Suisse en voiture. À destination, la victime est enfermée dans un appartement et contrainte à la prostitution durant plusieurs mois. Les victimes relatent avoir été soumises par certains clients à des pratiques sexuelles

Remerciements

Aux organismes qui, par leurs subventions, financements ponctuels ou dons, ont permis la concrétisation et le fonctionnement d'Astrée: Direction de la cohésion sociale du Canton de Vaud (DGCS); Confédération helvétique (Fedpol); Bureau de l'égalité entre femmes et hommes du Canton de Vaud (BEHF).

À nos nombreux et précieux partenaires qui, par leur soutien, ont facilité notre travail.

Aux membres du Comité d'Astrée pour leur engagement et leurs compétences mises au service de l'association: F. Panese, S. Vogel, P. Bodenmann, S. Apotheloz, M. Saulnier Bloch, L. Magnollay, O. Makaci, C. Schmid.

À la direction d'Astrée: Anne Ansermet Pagot et Angela Oriti.

À toutes les collaboratrices et collaborateurs d'Astrée pour leur enthousiasme et leur engagement sans faille: Michel Khrounoff, Marie Mauro, Aurora Gallino, Mimoza Kokollari, Andrea Corduri, Sandra Garrido, Laetitia Capt, Vanessa Constant, Mary-Sarah Kagny, Camille Reift, Pia Shazar, Élise Buclin, Mélanie Ansermet, Lore Rinsoz, Jessica Riess, Gaya Avetisyan, Alba Carolina Araujo.

Aux personnes migrantes, rencontrées lors d'entretiens de détection ou prises en charge par Astrée, pour la confiance qu'elles nous accordent.

Soutenir Astrée

Vous souhaitez vous engager à nos côtés dans ces combats essentiels? Les trois possibilités suivantes s'offrent à vous:

- Devenir membre de l'association CHF 50.- par année
 - astree.ch/devenir-membre
- Soutenir Astrée par un don
 - astree.ch/faire-un-don
- Commander notre ouvrage «Ensemble contre la traite des êtres humains» au prix de soutien de CHF 10.-
 - info@astree.ch

Contact

Association Astrée
Ruelle de Bourg 7, 1003 Lausanne
T 021 544 27 97 – info@astree.ch

Impression

Rédaction Association Astrée (Anne Ansermet Pagot, Angela Oriti)
Graphisme Plates-Bandes communication
Impression Le Repuis, Grandson
Tirage 250 exemplaires

Le rôle d'Astrée est de recueillir le récit des victimes en les questionnant dans les détails pour comprendre au mieux les faits et de les soutenir, si elles le souhaitent, dans leurs droits. Notre action permet à une partie des victimes de trouver une aide spécifique et contribue à visibiliser ce phénomène, par essence caché. La poursuite des auteur-es et leur condamnation pénale a une incidence directe sur la protection des victimes. Dans ce but, la police, la magistrature et les associations de terrain, dans le respect de leurs mandats respectifs, sont appelées à collaborer étroitement et unir leurs forces pour lutter contre ce fléau.

En consolidant ces collaborations, nous souhaitons enrichir nos connaissances sur les modes d'exploitation afin d'appréhender ce phénomène sous ses diverses formes et contribuer à la diminution de délits impunis.



Annexes aux comptes

Principes comptables et méthodes d'évaluation

La comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales et aux statuts de l'association. Les comptes sont présentés en CHF sans les centimes. Il peut demeurer des différences non significatives liées aux arrondis.

Principes d'évaluation

Le principe des coûts d'acquisition ou d'exploitation est appliqué d'une manière

générale à la présentation des comptes. Les remarques suivantes s'appliquent aux postes principaux du bilan :

- Actif circulant : à la valeur nominale
- Actif immobilisé : à la valeur d'acquisition
- Engagements étrangers à court terme : à la valeur nominale
- Engagements étrangers à long terme : à la valeur nominale

Informations complémentaires

Organisation et but

L'Association ASTRÉE, sise ruelle de Bourg 7 à 1003 Lausanne, est une association régie par les art. 60 & ss du Code civil suisse.

L'association a pour but :

- La détection : renforcer la détection des victimes de traite des êtres humains.
- L'hébergement : proposer aux victimes un hébergement adéquat et sécurisé.
- La prise en charge et l'accompagnement : offrir une prise en charge globale des victimes (médicale, psychologique, administrative et juridique).
- Le plaidoyer, la communication et la documentation : améliorer les standards de protection des victimes et sensibiliser le grand public ainsi que les institutions à la thématique de la traite des êtres humains.

Composition du Comité (exercice 2020)

Panese Francesco, président
Schmid Chany, trésorier
Apothéloz Stéphanie, membre
Bodenmann Patrick, membre
Magnollay Lisa, membre
Saulnier Bloch Marie, membre

Rémunération de l'organe dirigeant

Le Comité de l'association exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'a été versée.

Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

Organe de révision

Fiduciaire Favre & Perreud SA, Lausanne
Mandat confié : révision restreinte

Organe comptable

AIGC – Association Interrégionale de Gestions et Comptabilités
En Budron D5, Le Mont-sur-Lausanne

Valeur résiduelle de dettes découlant d'opérations de crédit-bail

	2020	2019
Néant	0	0

Dettes envers des institutions de prévoyance

	2020	2019
Profelia	0	1'396

Montant des sûretés constituées en faveur de tiers

	2020	2019
DIRIS garantie bancaire	19'500	19'500

Montant des actifs engagés en garantie de dettes et des actifs grevés d'une réserve de propriété

	2020	2019
Néant	0	0

Événements survenus après la date du bilan : - Néant

Commentaires du bilan

1. Capital de l'organisation

2020	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	7'480	2'450	0	9'930
	7'480	2'450	0	9'930
2019	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	4'540	2'940	0	7'480
	4'540	2'940	0	7'480

Commentaires du compte d'exploitation

2. Attribution aux fonds

	2020	2019
Capital propre, cotisations des membres	650	400
Capital propre, dons sans affectation	2'290	2'290
DIRIS Réserve, excédent de produits 2018	0	55'239
	2'940	58'179

3. Utilisation des fonds

	2020	2019
Néant	0	0
	0	0

Compte d'exploitation

PRODUITS (en CHF)	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Subvention DIRIS	308'200	308'200	308'200
Subvention FedPol	65'000	65'000	65'000
Subvention BEFH	10'000	10'000	10'000
Subventions	383'200	383'200	383'200
Hébergement - Contributions DIRIS	809'109	782'500	669'256
Hébergement - Contributions intra & extra-cantoniales	38'016	-	44'550
Hébergement - Contributions des résidents	11'601	-	3'350
Accompagnement	232'700	218'700	156'681
Produits des prestations	1'091'426	1'001'200	873'837
Produits financiers	4	-	3
Produits divers	2'067	2'800	6'949
Autres produits d'exploitation	2'071	2'800	6'952
Total produits d'exploitation	1'476'698	1'387'200	1'263'989

CHARGES (en CHF)

Salaires et charges sociales	-964'947	-959'100	-876'196
Autres frais du personnel	-7'304	-12'800	-5'820
Honoraires de tiers	-4'230	-76'000	-3'210
Charges du personnel et de tiers	-976'480	-1'047'900	-885'225
Argent de poche	-50'497	-45'360	-39'100
Frais d'alimentation	-55'604	-48'900	-41'408
Autres charges directes des bénéficiaires	-1'283	-1'600	-1'702
Charges directes des bénéficiaires	-107'384	-95'860	-82'210
Entretien et frais d'infrastructure	-35'615	-20'600	-43'538
Loyers et charges	-153'377	-136'000	-139'043
Charges de structure	-188'992	-156'600	-182'581
Frais administratifs	-70'127	-76'200	-77'182
Charges financières	-320	-340	-340
Autres charges d'exploitation	-16'117	-10'300	-3'394
Charges de fonctionnement	-86'564	-86'840	-80'916
Total charges d'exploitation	-1'359'420	-1'387'200	-1'230'932

Résultat d'exploitation	117'278	-	33'057
--------------------------------	----------------	----------	---------------

Cotisations des membres	400	-	33'057
Dons sans affectation	2'050	-	2'290
Produits hors exploitation	-	-	55'239
Charges hors exploitation	-	-	-
Résultat hors exploitation	2'450	-	58'179

Résultat avant variation des fonds	119'728	-	91'236
---	----------------	----------	---------------

VARIATION DES FONDS

Résultat avant variation des fonds	119'728	-	91'236
Attribution aux fonds → ANNEXE 2	-2'450	-	-58'179
Utilisation des fonds → ANNEXE 3	-	-	-
Résultat de l'exercice	117'278	-	33'057

Bilan au 31 décembre 2020

ACTIF (en CHF)	2020	2019
Liquidités	293'272	179'239
Débiteurs	231'977	210'483
Comptes de régularisation actifs	18'700	9'916
Actif circulant	543'949	399'638
Immobilisations financières	33'938	33'935
Actif immobilisé	33'938	33'935
Total Actif	577'887	433'572

PASSIF (en CHF)	2020	2019
Créanciers	39'700	15'553
Comptes de régularisation passifs	24'515	22'455
Engagements à court terme	64'215	38'009
DIRIS Garantie bancaire	19'500	19'500
Engagements à long terme	19'500	19'500
Résultats d'exploitations subventionnées reportés	31'437	33'057
Résultat d'exploitation subventionnée de l'exercice	117'278	-
Résultats en attente d'attribution	148'715	33'057
DIRIS Réserve d'exploitation et d'investissements	335'527	335'527
Fonds propres affectés	335'527	335'527
Capital propre	9'930	7'480
Capital propre → ANNEXE 1	9'930	7'480
Total Passif	577'887	433'572